Description	S. O.	✓	Notes
1. Distinction entre l'existant/le nouveau pour les projets d'agrandissement/de rénovation *en hachurant/ombrageant*			
2. Plan de chaque étage du bâtiment, y compris le sous-sol ou plan de fondation si le bâtiment n'a pas de sous-sol, indiquant :			
a. l'envergure des travaux de démolition, *s'il y a lieu*			
b. tous les murs extérieurs/les cloisons intérieures			
c. les portes et leur sens d'ouverture/ fenêtres/autres ouvertures – les dimensions/types des portes ou *fournir un tableau des portes*			
d. murs de sous-sol/piliers/ colonnes			
e. murs/piliers/semelles de colonnes en pointillé sur le plan de sous-sol ou le plan de fondation			
f. nom de tous les espaces intérieurs *s'il n'y a pas de plan repère*			
g. numéro identifiant chaque pièce, *s'il y a lieu*			
3. Niveau/élévation du plancher fini *pour chaque étage*			
4. Rampes/escaliers, avec indication du sens			
5. Appareils sanitaires/cloisons des salles de toilettes, *s'il y a lieu*			
6. Plan détaillé de chaque étage :			
a. dépendant de l'échelle choisie, il faudra peut-être diviser chaque étage en segments illustrés sur des dessins distincts; dans un tel cas, indiquer l'axe de référence			
7. Composition détaillée des murs :			
a. parois/cavités de maçonnerie			
b. systèmes de murs à ossature métallique isolée			
c. isolation et finition extérieures/cloisons sèches/revêtement de colombage			
d. (il n'est pas nécessaire de hachurer chaque élément si les types de murs sont identifiés par des numéros de référence)			

Description	S. O.	✓	Notes
8. Identifier les types de murs par des numéros de référence :			
a. M1, M2, etc. pour les murs extérieurs; C1, C2, etc. pour les cloisons intérieures			
b. tableau indiquant l'épaisseur/le nom de chaque composante de chaque type de mur, *y compris les cavités, s'il y a lieu*, et l'emplacement des pare-air et pare-vapeur : • p. ex. M1 • 90 mm maçonnerie • 50 mm d'air • 60 mm isolant semi-rigide pare-air/ pare-vapeur • 190 mm bloc de béton (Note : n'indiquer aucune spécification, à moins qu'il n'y ait aucun devis pour le projet)			
9. Grille des axes structuraux, s'il y a lieu			
10. Cotes :			
a. épaisseur des murs (il n'est pas nécessaire de coter chaque élément si les types de murs sont identifiés à l'aide de numéros de référence, tel qu'indiqué ci-dessus)			
b. cloisons			
c. emplacement des fenêtres/portes/autres ouvertures indiquant les dimensions générales *s'il y a lieu*			
d. centre des colonnes, *s'il y a lieu*, s'il n'y a pas de plan repère			
e. travaux d'ébénisterie seulement s'il n'y a pas d'élévations intérieures			
11. Séparations coupe-feu et degrés de résistance au feu, *s'il y a lieu*, s'il n'y a pas de plan repère			
a. dégagement minimal jusqu'à l'ossature combustible			
12. Issues *s'il y a lieu*, s'il n'y a pas de plan repère			
13. Calculs des issues, *s'il y a lieu*, s'il n'y a pas de plan repère			
14. Emplacement des coupes/détails du bâtiment, s'il n'y a pas de plan repère :			
a. références aux détails/coupes du bâtiment (Note : utiliser les symboles de manière cohérente dans tous les dessins)			
15. Grandes lignes des travaux d'ébénisterie :			
a. cuisine/salle de bains			
b. placards, incluant les tringles et les tablettes			

Description	S. O.	✓	Notes
16. Renvois aux élévations des murs intérieurs, *s'il y a lieu*			
17. Autres travaux non indiqués ailleurs:			
a. bases de béton pour l'équipement mécanique/électrique			
b. produits manufacturés :			
i. portes pliantes à panneaux			
ii. accessoires de salles de toilettes			
iii. rayonnage préfabriqué			
18. Structure :			
a. solives/poutres/linteaux/chevrons/fermes de toit indiquer le sens de la portée			
b. contreventement transversal, *s'il y a lieu*			
c. colonnes			
d. ces renseignements peuvent apparaître sur des dessins distincts préparés par l'ingénieur			
19. Chauffage/ventilation/climatisation :			
a. emplacement des grilles d'approvisionnement en air et de retour d'air pour déterminer la disposition du mobilier			
b. principaux conduits de ventilation			
c. ventilateurs d'extraction			
d. ventilateur récupérateur de chaleur, *s'il y a lieu*			
e. appareil de chauffage/chaudière/ unité(s) de CVC			
f. chauffe-eau			
g. condenseur à air climatisé			
h. compteurs :			
i. gaz/eau			
ii. emplacement des lecteurs à distance, *s'il y a lieu*			
20. Électricité :			
a. prises/commutateurs/luminaires			
b. détecteurs de fumée/de monoxyde de carbone			
c. emplacement du panneau central			
d. compteur d'électricité			
21. Chauffage/ventilation/climatisation/électricité :			
a. généralement sur des dessins distincts préparés par les ingénieurs en mécanique/ électricité			